

5185
Lévy, J.
1953

C11

Rien de nouveau sous le soleil

L'expression « sous le soleil » pour dire « en ce monde » se lit dès les premières lignes de l'*Ecclésiaste* : « Quel profit retire l'homme de tout le mal qu'il se donne sous le soleil ? » Et dans la suite de l'opuscule elle reparait à chaque page ; l'auteur l'emploie plus de vingt fois. Elle ne figure cependant dans aucun autre livre biblique et avant que l'épigraphie sidonienne eût appris qu'elle avait été phénicienne avant d'être hébraïque, on ne lui connaissait d'autre parallèle que le *ὅφ' ἡλίῳ* hellénique, attesté pour la première fois dans l'*Alceste* d'Euripide (1).

Tabnit, roi de Sidon, maudissant celui qui violerait sa sépulture, lui souhaite de n'avoir pas de postérité « parmi les vivants, sous le soleil » (2), et une variante de cette formule apparaît dans l'épithaphe d'Ešmunazar II, fils de Tabnit (3). L'orientaliste américain Louis Ginzberg (4), qui place les deux textes au début du III^e siècle (5) a pensé que le « sous le soleil » a pu être emprunté par le phénicien au grec, soit dès l'époque de Straton le Philhellène, vers 360, soit peu après la conquête d'Alexandre, et que l'expression a passé dans l'*Ecclésiaste* sous les Ptolémées. L'hypothèse est erronée. Car l'épithaphe de Tabnit reproduit avec une légère modification les termes de l'imprécation proférée, dix siècles plus tôt, par le vieux roi élamite Untašgal. Dans une inscription en langue babylonienne, publiée et traduite par Scheil (6), Untašgal appelait le courroux des dieux sur le malfaiteur qui détruirait un monument élevé par le roi : « Que sous le soleil sa postérité ne progresse » !

Connue des Sémites à haute époque, d'apparition relativement

(1) Le *Wörterbuch* de Gesenius, 12^e éd., signale que le rapprochement entre l'hébreu et le grec été indiqué par Abr. Kuenen, *Onderzoek*, 23, 198.

(2) *Répert. Epigr. sem.*, 1202, l. 7-8.

(3) *Corp. Inscr. Sem., phen.*, 3, l. 12.

(4) *Journal of Biblic. Literature*, 1937, p. 142.

(5) Ginzberg a sur ce point raison contre l'opinion commune, qui fait remonter jusqu'au V^e siècle l'époque de la dynastie sidonienne.

(6) SCHEIL, *Mélanges épigraphiques (Mém. mission archéol. de Perse, t. XXVIII)*, p. 31.

tardive en Grèce, l'expression paraît étrangère aux littératures indo-européennes d'Asie, comme aussi à l'égyptien (1). Sémites et Grecs ne l'ont pas créée indépendamment, mais on déterminera difficilement le point de l'Asie antérieure où a pu naître la pittoresque association de mots qui a fait fortune dans le monde, grâce principalement au verset 9 du chap. I de l'*Ecclésiaste* :

« Ce qui fut, cela sera ; ce qui arriva, cela arrivera ; rien du tout n'est nouveau sous le soleil. »

On a parfois attribué à ces pensées une origine stoïcienne et, de fait, elles rappellent d'assez près ce qui se lit chez Sénèque (*omnia transeunt et revertuntur, nihil novi video*) (2), ou Marc-Aurèle (*οὐδὲν καιρόν. Πάν τὸ γινόμενον οὕτως ἀεὶ ἐγίνετο καὶ γενήσεται*) (3). Mais c'est d'un texte conservé par Porphyre que l'*Ecclésiaste* est l'écho fidèle. Pythagore, assure Porphyre (4), prêcha l'immortalité de l'âme et la transmigration, et professa *ὅτι κατὰ περιόδους τινὰς τὰ γινόμενά ποτε πάλιν γίνονται, νέον δ' οὐδὲν ἀπλῶς ἔστι*. Dégageons le verset 9 des éléments surajoutés par Qohelet (le second membre de phrase, qui est là pour le parallélisme, et le « sous le soleil », expression favorite de l'écrivain) : ce qui subsiste serait la traduction littérale, le calque rigoureusement exact du modèle grec si l'auteur juif, négligeant une donnée caractéristique de la doctrine prêtée à Pythagore, n'avait laissé de côté la notion du retour périodique. La copie est incomplète, mais l'emprunt est manifeste.

Qohelet se révèle ainsi tributaire d'une version hellénistique (5) de l'enseignement de Pythagore. On peut, je crois, tirer argument de ce fait contre les dates trop élevées qu'on assigne le plus souvent au livre

(1) Il n'y a qu'un bien vague rapport entre « sous le soleil » et la périphrase pour « monde », qu'en a rapprochée P. HUMBERT, *Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientiale d'Israël*, p. 110.

(2) SÉNÈQUE, *Epist.* 24.

(3) MARC-AURÈLE, VII, 1 et XII, 26.

(4) PORPHYRE, *Vit. Pythag.*, 19, qui est, comme a remarqué Ed. ZELLER, *Philosophie der Griechen*, VI, p. 550, n. 4, la source de St-Jérôme, *Adv. Rufinum*, III, 39.

(5) Porphyre a transcrit le texte de *Vit. Pyth.* 19 d'après un recueil datant de la fin de l'époque hellénistique ou du début de l'Empire romain (v. I. LÉVY, *Recherches sur les sources de la Légende de Pythagore*, p. 90-92).

biblique. L'influence du pythagorisme tardif sur la littérature juive n'est sensible que depuis la seconde moitié du 1^{er} siècle avant l'ère chrétienne (*Psaumes de Salomon, Manuscrits de la Mer Morte*). L'*Ecclésiaste* (Graetz et Cheyne le pensaient déjà) ne doit pas être antérieur à l'époque d'Hérode.

Paris.

Isidore LÉVY.

LÉVY I., *Rien de nouveau sous le soleil* [cette formule est l'écho d'un texte pythagoricien] ; cf. Prouverbia.

LÉVY I., *Rien de nouveau sous le soleil* : NClio V 1953 326-328. Le verset 9 du chap. 1 de l'*Ecclésiaste*, qui a grandement contribué au succès de la formule : rien de nouveau sous le soleil, est l'écho fidèle d'un texte pythagoricien conservé par Porphyre, Vit. Pythag. 19 ; l'*Ecclésiaste* ne doit pas être antérieur au 1^{er} siècle av. J.C.

LÉVY I., *Rien de nouveau sous le soleil* : NClio V 1953 326-328. | Le verset 9 du chap. 1 de l'*Ecclésiaste*, qui a grandement contribué au succès de la formule : rien de nouveau sous le soleil, est l'écho fidèle d'un texte pythagoricien conservé par Porphyre, Vit. Pythag. 19 ; l'*Ecclésiaste* ne doit pas être antérieur au 1^{er} siècle av. J.C.

La Nouvelle Clio
V 1953

VV5549
T 1110
V 3947